Quartier de vie

Le journal des locataires des résidences de l'Orléanais

n°25 juillet 2015

Les résidences de l'Orléanais
OPH d'Orléans

édito

Cher locataire,

J'ai été récemment élu Maire d'Orléans. Cette nouvelle fonction me conduit à abandonner la présidence de votre office HLM. Je le fais avec la satisfaction d'avoir engagé, en quatorze ans, une profonde rénovation de vos logements. Nous le devons au soutien qui a été apporté par les villes et l'AggIO. Mais c'est aussi le fruit de votre confiance et du dévouement du personnel de l'Office HLM, qui dirigé par Pascal Siry, en qui j'ai toute confiance, a toujours été mobilisé pour améliorer votre qualité de vie.

J'ai souvent été exigeant. Je me mettais à votre place. Pour vous, j'ai toujours voulu que nous dépassions nos habitudes, que vous puissiez vivre dans des logements dignes et confortables.

Grâce aux équipes de notre organisme, grâce à la confiance du conseil d'administration, ces objectifs ont été atteints. Je sais que dans le futur, avec Philippe Leloup, nouveau Président de l'OPH, il en sera de même. Nous avons retrouvé une santé financière qui assure nos logements d'un très bon niveau d'entretien.

Encore merci pour votre confiance, pour avoir choisi « les résidences de l'Orléanais » qui, de ma part, feront toujours l'objet d'une attention particulière.

Bien à vous

Olivier Carré

Philippe LELOUP : Un nouveau Président du conseil d'administration pour les résidences de l'Orléanais

Nouveau Président des résidences de l'Orléanais depuis le 9 juillet 2015, je suis heureux de me présenter à vous. Conseiller municipal délégué au contrat de ville à la mairie d'Orléans et Vice-président à l'emploi et à l'insertion à l'agglomération Orléans Val de Loire, j'ai l'honneur de remplacer Olivier Carré à la présidence de l'organisme pour les prochaines années. Je tiens à remercier Olivier Carré, qui, depuis 2001, a permis aux résidences de l'Orléanais de retrouver toute son attractivité grâce à un programme d'envergure de rénovation du patrimoine.
Sachez que j'aurai, avec Pascal Siry, Directeur général et son équipe, le souci constant de poursuivre ce travail engagé pour que chacun de vous se sente bien dans son logement et dans son environnement. J'espère très rapidement avoir l'occasion de vous rencontrer.

Bel été à vous.

Philippe Leloup,
Président des résidences de l'Orléanais.

SOMMAIRE

Pages 2 & 3

Quelques conseils pour l'été
Suivre sa consommation d'eau
Zoom sur les métiers

Page 4

Pavillons à vendre
Avis de régularisation de charges 2014
Comment réduire sa facture d'électricité

Avec l'arrivée de l'été, voici quelques conseils...

POUR RAFRAÎCHIR SON LOGEMENT

- Le plus simple est de rafraîchir naturellement son logement en empêchant la chaleur d'entrer : vous pouvez fermer les volets ou encore fermer les fenêtres le jour, dès que la température extérieure dépasse celle de votre logement.
- Il est vivement conseillé d'éviter de faire fonctionner des équipements ménagers qui dégagent de la chaleur.
- Pour rafraîchir l'air intérieur, il faut créer la nuit des circulations d'air en ouvrant 2 fenêtres opposées pour évacuer la chaleur stockée dans les murs.

PERSONNE ÂGÉE : Mouillez votre peau plusieurs fois par jour.
ENFANT ET ADULTE : Buvez beaucoup d'eau.

NOUVEAU !
Suivre sa consommation d'eau

Si votre consommation d'eau est directement facturée par les résidences de l'Orléanais, vous pouvez désormais la suivre sur le site des résidences de l'Orléanais.

Avec votre numéro de contrat et votre numéro de module, vous pouvez dès à présent suivre votre consommation mensuelle et voir l'évolution sur plusieurs mois.

Vous pourrez ainsi détecter en temps réel une fuite ou autre anomalie, comparer votre propre consommation avec les logements de même typologie de la résidence.

Et ainsi faire des économies d'eau !

Pour toute question, votre chargé de clientèle est à votre disposition.

Les métiers de chargé de clientèle et de gestionnaire de patrimoine

Des femmes et des hommes à votre contact.

Ces deux métiers fonctionnent en binôme : un chargé de clientèle avec un gestionnaire de patrimoine. Affecté à un secteur défini, ce binôme travaille au quotidien à l'amélioration de la qualité de service rendue. 6 chargés de clientèle et 6 gestionnaires de patrimoine par territoire se répartissent les résidences.

LE CHARGE DE CLIENTELE

a en charge le suivi de votre vie courante :

- il gère l'information et prend en charge vos demandes administratives
- il saisit les données administratives, participe à l'activité pré-contentieux (prévention des impayés et des troubles,...),
- il suit les dossiers de demandes de mutation,
- il prépare votre sortie en cas de départ du logement (enregistrement du congé, préparation du compte sortie,...).

LE GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE

réalise les pré-état des lieux et l'état des lieux sortant, en assure le chiffrage, établit les bons de travaux, coordonne la réalisation des travaux dans le cadre d'un budget défini. Il est le garant de l'entretien courant et de la sécurité du patrimoine dont il a la charge,

- il prend en charge les réclamations techniques et l'information aux locataires,
- il anime des réunions et des projets sur une thématique définie.

Il s'appuie sur une équipe de gardiens.

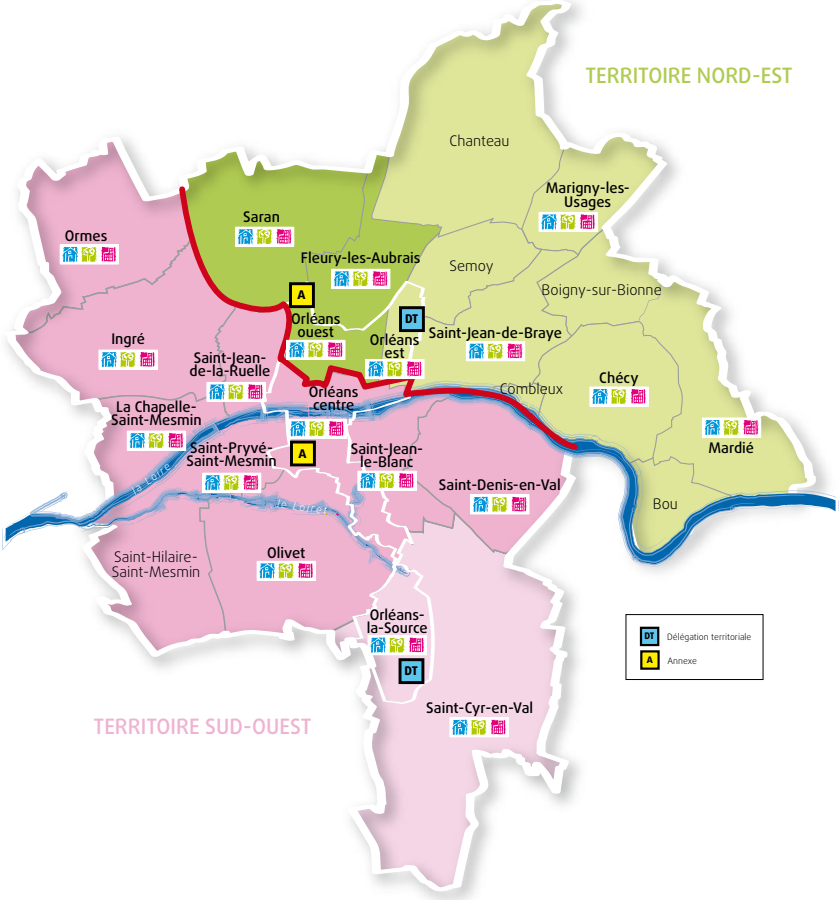

Délégation Nord-est :

51 bd Marie Stuart - 45000 Orléans
✆ **02 38 83 69 90**
OUVERTURE : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Annexe des Murlins

219 rue des Murlins - 45000 Orléans
✆ **02 38 70 53 05**
ouverture : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30

Délégation Sud-ouest

8 bis avenue de la Bolière - 45100 Orléans
✆ **02 38 63 09 00**
OUVERTURE : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Annexe de la Mouillère/Siège

16 avenue de la Mouillère - 45100 Orléans
✆ **02 38 41 49 00**
OUVERTURE : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

A vendre, pavillons à Orléans !

47 rue de la Poule Blanche

Pavillon T4 de 79 m² comprenant au RC : une entrée, un séjour, une chambre une cuisine, wc et garage.
A l'étage : 2 grandes chambres, une SdB. Sur terrain de 209 m².
DPE : D
GES : E

130 000 €

Prix locataires OPH depuis + de 10 ans : 122 200 €
Prix locataires OPH depuis - de 10 ans : 124 800 €

21 rue des Sonnettes

Pavillon T5 de 93 m² entièrement refait à neuf, comprenant au RC : une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, WC et un garage. A l'étage : 3 chambres (11,13,14 m²), une SdB et un dressing. Sur terrain de 317 m².
DPE : D
GES : E

149 000 €

Prix locataires OPH depuis + de 10 ans : 140 000€
Prix locataires OPH depuis - de 10 ans : 143 000 €

Pour toute information, contactez : Caroline HAMON
06 78 73 30 33
caroline.hamon@residences-orleanais.fr.

Retrouvez toute l'actualité des résidences de l'Orléanais sur : **www.residences-orleanais.fr**

Les résidences de l'Orléanais
OPH d'Orléans

Directeur de la publication : Pascal Siry
Responsable de la communication : Anne du Rusquec
Réalisation : Force Motrice • N° ISSN : 1768-9333
10000 ex • Impression : Imprimerie nouvelle

Avis de régularisation de charges 2014

Vous venez de recevoir votre avis de régularisation de charges pour l'année 2014. Cette année, les résidences de l'Orléanais sont amenées à vous rembourser pour la plupart et ce principalement pour les résidences en chauffage collectif.

3 raisons principales expliquent ce remboursement :

- **La douceur des températures**
- **Le coût de la matière première : stable pour le gaz et le chauffage urbain de La Source, en baisse pour le Nord (secteur Gare-Québec- Argonne), mais en hausse pour l'électricité**
- **Le travail engagé avec les prestataires pour améliorer la maîtrise des températures**

Poursuivons nos efforts pour rester économes en énergie.

Comment réduire sa facture d'électricité ?

Après les astuces pour économiser le chauffage et l'eau, voici la dernière affiche sur l'électricité !
Vous y trouverez des conseils pratiques pour réduire votre facture !
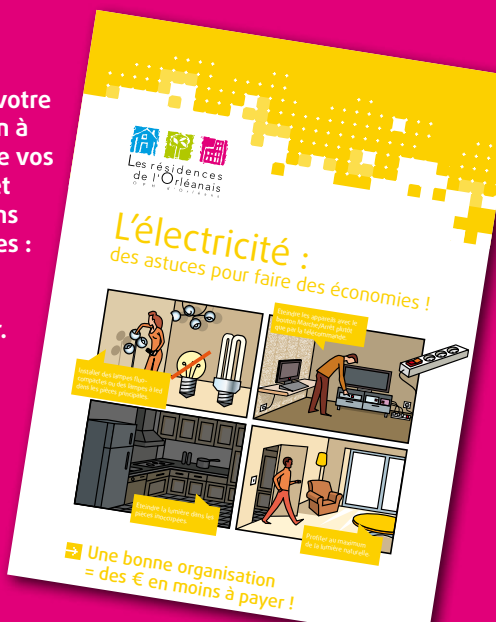
Elle est à votre disposition à l'accueil de vos annexes et délégations territoriales : n'hésitez pas à la demander.